



Contrat de mission intérimaire

Par **fkhal**, le **26/01/2011** à **18:08**

Je vous sollicite à propos d'une mission d'intérim qui a débutée le 1/11/2010 et qui s'est terminée le 7/12/2010. Je n'ai pas retourné les contrats de mission signés étant donné mon désaccord au niveau du salaire qui m'avait été proposé au départ, j'ai décidé de quitter mon poste et ce depuis le 7 décembre 2010. Comment dois-je procéder? je leur ai envoyé un mail et plusieurs fax, je n'ai toujours pas de réponses.

Par **P.M.**, le **26/01/2011** à **19:25**

Bonjour, rnlil faudrait savoir quelle était la durée prévue du contrat de travail temporaire... rnlil semble que vous soyez en position de force pour négocier puisque l'agence d'intérim n'a pas de contrat signé mais il faudrait au moins reprendre contact oralement car en envoyant des mails vous laissez des traces et il faudrait savoir quand vous avez reçu le contrat de mission...